

Mr Geffray Bernard, concepteur du Spratt 103
(*le plus simple, le plus sûr, le plus économique et... le plus attaqué des aéronefs*)
4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux

Objets : Abus de confiance, Abus de pouvoir, Mises en danger de vies d'autrui, ...
/ Usurpation d'un rapport d'accident fait par un aéronef qui n'était PAS un Spratt 103
PV BEA n° 827 de 2014, effectué par :
Mr Vidal Gilles, maréchal des logis-chef du BGTA,
Allée St Exupéry, 31700 Toulouse Blagnac

Le 14 juin 2017,
Courrier envoyé en Recommandé avec AR, *avec toutes les preuves et pour valoir ce que de droit.*

Mr Vidal,

Le 28.08.14 il y a eu l'accident prévisible de Mr Canouet (à qui, par écrit, j'avais interdit de voler) sur un ULM qui n'était pas un Spratt 103, car ne correspondant que très peu aux plans du concept que j'ai créé.

Sur les lieux de cet accident, vous m'avez affirmé par téléphone que de par les évidences (voir photos de cette épave, ...) le rapport d'accident me dégageant de toute responsabilité serait disponible sous 2 mois, comme pour tous les autres accidents aériens.

Ce qui est logique sinon plus de temps pour effectuer ce type d'enquête peut tuer d'autres usagers d'un aéronef dangereux ...ou cela peut éliminer le fabricant si il a été victime d'un mauvais usager.

Mais ce rapport et son évident classement sans suite n'ont été délivrés à mon avocat qu'en octobre 2016, soit plus de 2 ans après cet accident, ce malgré plus de 15 demandes faites par celui-ci et moi même avec, pour seules réponses de votre part, 2 mensonges qu'il a reçu (que le rapport était remis au TGI de Montauban, ce qui s'est avéré absolument faux) ainsi qu'une menace à mon encontre (à laquelle je vous avais répondu que la gendarmerie est un service public qui se doit d'assumer un minimum de respect et à une mission de services à effectuer...).

Mr Vidal : Comme prévu (...) mon concept très innovant étant dorénavant totalement à l'arrêt et ayant acquis une injustifiée mauvaise réputation pour du long terme à la suite de cet accident dont vous avez empêché la révélation de la vérité (ce qui rejette mes créations d'entreprises et d'emplois) je vous demande de répondre aux questions suivantes =

1) Pour quelles raisons avez vous agit ainsi ?

- Raisons personnelles ? (considérez vous les aéronefs comme des signes extérieurs de richesse qu'il faut maintenir ainsi ou/et pour quelles éventuelles autres raisons ?)
- Ou... Si vous avez obéi à des supérieurs : Qui sont précisément ces individus ?

2) Quelles ont été vos relations avec Mr Le Camus en cette affaire ? (enquêteur BEA depuis 2003 et représentant de différents médias ULM, mis en examen et en prison pour ses diffamations à l'encontre de mon concept et de moi-même depuis le 17.09.14 et dont sa seule défense est qu'il n'y avait pas à ces dates le rapport du BEA contraire à ses propos...).

3) Pourquoi m'avoir déclaré en tant que témoin en votre procédure ? Là aussi, votre déclaration est mensongère. A part vous avoir envoyé les plans de mon concept le lendemain de cet accident prévisible, vous ne m'avez jamais demandé mon avis, ni d'information technique, ni ma raison d'avoir interdit à Mr Canouet de voler avec sa machine.

4) **Pourquoi vous déclarer enquêteur et spécialiste aéronautique ?** ...Alors que vous n'avez assurément pas consulté mon site internet (www.spratt103.com) où toutes les principales informations à propos de ce concept innovant (...qui existe depuis 1902 !) sont clairement présentées, dont celles rédigées par les présidents des fédérations des constructeurs d'aéronefs des USA (Mr Jack Cox) et de la France (Mr Louis Cariou) ...ce qui vous aurait démontré l'absence du réglage d'incidence des ailes par Mr Canouet (volontairement, de par son attitude suicidaire ? Aucune enquête à ce sujet...). Vous affirmez également ne pas avoir pu bénéficier d'expert aéronautique et souhaitez que des collègues DGA soient payés pour cette fonction (...ce qui aurait été un détournement d'argent !) alors que le concept des ailes vivantes et/ou pivotantes est très connu en France et depuis longtemps (Helica de Mr Leyat en 1930 et nombreux Poux du Ciel de Mr Mignet, ...). Si vous aviez au moins contacté la FFPLUM, ils vous auraient conseillé le très âgé mais très impartial Mr Millien, qui explique depuis longtemps les dangers de la formule Mignet de par son aile arrière fixe (ce qui n'a jamais été compris par le BEA dans les nombreux accidents relatifs à cette cause...).

5) **Pourquoi avoir demandé au malhonnête Mr Adam de porter plainte à mon encontre ?**

Lorsque en 09.14 vous avez rencontré ce voleur de mon moteur (en liens avec votre diffamant collègue Le Camus...) non seulement vous avez estimé sa machine en état de vol alors qu'elle ne respecte également pas mes plans (carénage, soudures non TIG, mauvaise fixation d'empennage, ...) mais vous lui avez demandé qu'il porte plainte à mon encontre pour 'mise en danger de vie d'autrui' !

6) **Pourquoi soutenir des propos mensongers et des dangereuses copies de mon concept ?**

Non seulement vous estimez sérieux les propos de Mr Couffin, cet autre individu qui ne respecte pas mes plans (et dont je vous ai prévenu plusieurs fois des mises en danger qu'il crée de ce fait) mais vous considérez sa machine dangereuse comme un exemple à suivre ! (ci-joint, 20 défauts relevés le mois dernier). Idem à propos de Mr Dalby (site professionnel dit 'associatif' : www.pouchel.com) dont vous serez également responsable des logiques accidents dont vous étiez prévenu qu'ils vont se produire. Ci-joint des compléments d'informations, afin que vous agissiez très rapidement pour faire cesser ces mises en danger que vous créez (et les diffamations qui y sont liées...).

Mr Vidal : Vous avez volontairement bloqué le rapport d'accident qui dégage totalement mon concept de toute responsabilité et vous mettez également en danger des vies (et encore mon concept !) de par vos soutiens aux mauvaises donc dangereuses copies faites par Mrs Couffin, Adam et Dalby.

J'attends vos réponses détaillées à toutes mes questions, sous 10 jours après votre réception, ce avant d'effectuer les nécessaires actions afin que les vérités soient enfin révélées, que les mauvaises copies de mon concept soient arrêtées et que me soit remboursé tous les préjudices que vous et/ou le BEA-BGTA que vous représentez m'avez et me faites subir.

En cette attente de ces logiques et légales demandes, veuillez recevoir mes salutations.

Bernard Geffray

*Concepteur d'aéronefs et d'entreprises concurrentes car innovantes.
Bloqué pour du long terme par vos agissements scandaleux.*